

La foi dans le Tsaddik mène à la foi dans le Créateur

(par Rabbi David Hanania Pinto שליט"א)

A la fin de notre parachah, nous lisons : «Le fils d'une femme israélite sortit, c'était le fils d'un homme égyptien parmi les bnei Israël... le fils de la femme israélite blasphéma le Nom et maudit, on l'amena à Moché, et le nom de sa mère était Chelomit bat Divri.» Qui était cet homme, et pourquoi a-t-il maudit ? Nos Sages disent que le fils de l'israélite était le fils de l'Égyptien que Moché avait tué en Egypte. Quand ce fils d'Égyptien est venu planter sa tente dans le camp de Dan, les membres de la tribu de Dan lui ont dit : «Qu'as-tu à faire ici ?» Il a répondu : «Je fais partie des enfants de Dan.» Ils lui ont dit : «Il est écrit : «Chacun auprès de son drapeau sous les signes de la maison de leurs pères», on ne suit pas la mère.» Immédiatement ils l'ont repoussé dans le camp, jusqu'à ce qu'il se mette à blasphémer et à maudire.

C'est absolument sidérant. Comment un tel homme, qui a vu près de lui la grandeur de Hachem en Egypte, en plus de tous les miracles, et a entendu la voix du Saint béni soit-Il qui disait : «Tu ne prendras pas le Nom de Hachem ton D. en vain», ce qui est à plus forte raison une interdiction de maudire, que D. nous en préserve, comment un tel homme en est-il arrivé à une pareille bassesse : blasphémer le Nom de D. et maudire ? Nous pouvons apprendre de là le principe terrible selon lequel «Que la crainte de ton maître soit comme la crainte du Ciel». Il est écrit (Chemot 14, 31) : «Ils crurent en Hachem et en Son serviteur Moché», c'est-à-dire que l'homme ne peut arriver à la foi en D. que par le fait de croire en Son serviteur Moché, qui représente le maître, ou le tsadik de la génération. On ne peut arriver à la perfection et à une véritable crainte du Ciel qu'en voyant comment le tsadik sert son Créateur avec désintéressement.

Par conséquent, lorsque cet égyptien a vu que les tribus n'avaient pas pitié de lui et ne le laissaient pas s'installer parmi elles, il n'aurait pas du tout dû se disputer avec elles, mais plutôt s'adresser à Moché, le tsadik de la génération, et lui demander conseil pour savoir ce qu'il fallait faire. Mais lui, ce fils d'Égyptien, ne croyait pas du tout en Moché, il ne reconnaissait pas sa suprématie, et à plus forte raison il ne croyait pas dans les disciples de Moché. C'est pourquoi il n'est pas allé demander conseil, ni à lui ni à Aharon ou à l'un des anciens d'Israël, car il n'avait aucune foi dans le tsadik de la génération ! Comme il n'y avait pas dans son cœur ce genre de confiance, il n'avait pas de qui apprendre le service de Hachem, par conséquent il ne pouvait pas arriver à la foi en Hachem. Donc bien qu'il ait vu tous les

miracles qu'avait faits le Saint béni soit-Il à Israël, il l'a renié et en est arrivé à la grande bassesse du blasphème et de la malédiction.

Nous voyons de là combien la foi dans le tsadik de la génération est importante. Les tsadikim, à chaque génération, font le lien entre nous et Hachem, comme l'écrit l'auteur de Tiféret Chelomo dans le parachat Nitsavim : chaque juif est comme un villageois qui a du mal à arriver jusqu'au roi, mais le tsadik ressemble à un ministre du roi, qui a l'habitude du palais royal, et qui peut établir le lien entre le juif simple et le roi ; ainsi, le roi peut exaucer la requête du villageois simple. Et si nous, les bnei Israël, nous estimons être capables de nous mesurer à tous les problèmes de la vie, en général et en particulier, sans croire dans les tsadikim de la génération et sans nous attacher à eux, nous aurons bien du mal à venir devant le roi, dans des vêtements grossiers de villageois ! On nous rejettera immédiatement loin du palais royal. De plus, il ne nous restera plus ensuite aucune possibilité de réparer nos actes.

C'est ce qu'a fait le fils de cette israélite, le fils de l'Égyptien. Les bnei Israël à cette époque n'ont eu aucune pitié de lui, et ne lui ont pas permis d'installer sa tente parmi eux, bien que l'une des caractéristiques des bnei Israël est d'être miséricordieux. Pourquoi ? C'est qu'ils le connaissaient certainement, savaient qu'il ne reconnaissait pas Moché, le tsadik de la génération et le Rav de tout Israël, et ne croyait pas en lui, d'autant plus que Moché avait tué son père en Egypte et l'avait caché dans le sable. C'est pourquoi ils ne voulaient avoir aucun contact avec lui, et à plus forte raison pas le faire entrer chez eux. Ils n'ont donc pas eu pitié de lui, car les Sages ont dit (Midrach Michlei 30, 16) : «Il est interdit d'avoir pitié des méchants», surtout un méchant comme cela qui révélait sa véritable personnalité et les pensées de son cœur par les malédictions qui lui échappaient dans sa colère.

Il est vrai que malgré tout cela, malgré la méchanceté de ce fils d'Égyptien, la Torah n'a pas donné le nom de son adversaire, pour nous faire comprendre combien le Saint béni soit-Il a les dissensions en horreur. Bien que le fils de l'israélite ait eu raison de ne pas vouloir habiter à proximité d'un méchant, il aurait dû se maîtriser et ne pas se

disputer avec lui, mais le convoquer immédiatement en din Torah. Comme il s'est disputé avec lui, la Torah n'a pas donné son nom, afin de nous montrer la gravité de la dissension, en particulier quand il existe une possibilité de s'arranger sans dispute, puisque Moché et les Anciens étaient là, et auraient pu arranger les choses calmement, surtout quelque chose d'aussi grave.

On apprend de là que lorsque quelqu'un ne s'attache pas au tsadik de la génération ou à son Rav, ou qu'il les méprise, même s'il voit de ses propres yeux des miracles et des merveilles, il ne parviendra pas à la foi en D., et pensera dans son cœur que tout est le fruit du hasard. Cette foi ne peut apparaître que chez celui qui a un lien avec le tsadik, de qui il pourra apprendre à connaître le Créateur et à Le servir en vérité. Ceci nous enseigne que si l'homme n'a aucune foi dans le tsadik de la génération, il risque d'en arriver aux fautes les plus graves, jusqu'à maudire, que D. nous préserve, comme nous l'avons vu dans la parachah.

Par-dessus tout, on peut en tirer la leçon que l'homme n'a pas le droit de prendre les choses en mains et de les organiser tout seul quand il peut le faire chez le tsadik, de peur de se tromper. Il doit plutôt aller au beit din pour demander un jugement, mais ne pas se faire justice à lui-même, à moins que cela n'entraîne une perte financière (voir Baba Kama 27b), surtout si l'on risque d'en arriver à un conflit qui provoquerait un 'hiloul Hachem

GARDE TA LANGUE

Celui qui dénigre sera dénigré

Il est dit dans le livre de Michlei (21, 23) : «Celui qui garde sa bouche et sa langue garde son âme des malheurs». Ce verset contient un conseil et une prescription de vie pour tout homme en ce monde. En effet, en s'éloignant du Lachone HaRa et de la médisance, l'homme éloigne de son corps et de son âme les malheurs et les complications avec les autres. Il est également dit dans Téhilim (34, 13) : «Qui est l'homme qui désire la vie, qui aime les jours pour voir le bien ?». Que peut faire l'homme pour mériter de voir le bien ? Là-dessus, la réponse vient dans le verset suivant : «Arrête ta langue du mal», en gardant sa langue l'homme en arrive à une vie de paix et de sérénité, une vie de sécurité et de calme avec son entourage.

Alors que celui qui dit du mal du prochain et le dénigre finira par être également dénigré, sans parler de sa punition dans le monde à venir. Il a été dit au temps d'auteurs anciens qu'on trouve une allusion à cette idée dans le verset (Vayikra 24, 20) : «Comme il a causé une infirmité à l'homme, elle sera causée en lui.»

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

Le blasphémateur et le meurtrier

Le fils d'une femme israélite sortit... et le fils de la femme israélite blasphéma Hachem et maudit (24, 10, 11).

Si quelqu'un fait périr une créature humaine (24, 17)... on fit sortir le blasphémateur (24, 22).

Rabbi Aharon Baksht (machguia'h dans les yéchivot lituaniennes, mort en 5601), dans son livre Lev Aharon, demande pourquoi la Torah s'interrompt au milieu du passage sur le blasphémateur pour introduire les lois sur les lésions physiques, comme nous le voyons dans les versets cités en exergue.

La Torah nous donne ici un enseignement important. Certains pensent qu'on peut la diviser en sujets qui concernent les rapports entre l'homme et D. et en sujets qui concernent les rapports entre l'homme et son prochain. Ces personnes pensent que même si quelqu'un est très éloigné d'accomplir son devoir envers D., cela n'a aucun rapport avec son comportement envers le prochain. Cette opinion résulte d'une profonde erreur. En effet, les Sages nous ont déjà enseigné : «Celui qui est ingrat envers son prochain finira par être ingrat envers D.». Ne pas tenir compte des bienfaits qu'on a reçus du prochain ne relève pas seulement du domaine entre l'homme et le prochain, c'est une caractéristique des forces de l'âme. Quand cette caractéristique s'enracine en lui, elle provoque une ingratitude également envers le Saint béni soit-Il.

Il en va de même en sens inverse. Celui qui n'a pas de foi en D. et ne reconnaît pas Ses immenses bienfaits qui inondent toute la Création finira par se montrer ingrat également envers son prochain.

C'est ce que la Torah nous a révélé ici : On ne doit pas s'imaginer que quelqu'un qui est capable de maudire Hachem peut se montrer parfait dans ses sentiments envers le prochain. Sans foi en Hachem, l'homme risque de tomber dans des abîmes. Nous savons déjà que quelqu'un qui manque de foi devient une bête sauvage à la plus petite épreuve, et représente un danger pour son entourage. Toutes les valeurs et tous les sentiments qui ont été créés par la compréhension sont abolis au premier heurt entre lui et son prochain.

De façon générale, les domaines «entre l'homme et son prochain» et «entre l'homme et D.» ne font qu'un, et il n'y a pas lieu de séparer entre eux.

Le passage sur le blasphémateur contient un autre enseignement exposé par le 'Hafets 'Haïm : Moché ne savait pas quel devait être le châtement du blasphémateur, on l'a donc mis de côté, et Hachem a dit que son châtement était la lapidation. Dans le monde, quand on présente un cas au roi pour qu'il donne son jugement et décide s'il faut manifester de la rigueur ou de la clémence, tout le monde espère qu'il va pencher pour la clémence, alors qu'ici, nous voyons qu'on présente son cas devant Hachem et qu'il est jugé passible de lapidation. Où donc est la clémence du roi ? Le 'Hafets 'Haïm répond à cela que le fait même de la mort est bonté et miséricorde, elle est la réparation et le pardon de l'âme qui a péché. Sans ce châtement, l'âme de l'homme serait perdue, donc justement, la mort est sa réparation et son rachat.

La perle du Rav

Dis aux cohanim fils d'Aharon et tu leur diras (21, 1).

Sur ce verset, nos Maîtres ont enseigné dans le traité Yébamot (114a) : «dis et tu diras», deux fois, pour prévenir les grands d'être responsables des petits. Le Rav chelita explique dans son livre Pa'had David que le verset vient mettre en garde les personnalités importantes, les fils d'Aharon et ceux qui leur ressemblent, pour qu'ils imitent leurs pères et continuent dans leurs voies, mais avec une grande humilité comme Aharon. Même s'ils sont à un niveau très élevé et continuent à monter dans le service de Hachem, ils doivent rester petits et humbles à leurs propres yeux, sans

quoi ils deviendront impurs au sein de leur peuple. Or c'est seulement pour les plus proches parents, le père et la mère, qu'ils ont le droit de se rendre impurs, à savoir quand il s'agit des choses les plus saintes, de son père, de la Torah et de la spiritualité, car alors on a le droit d'être fier, ainsi qu'il est dit (II Divrei HaYamim 17) : «Son cœur s'éleva dans les voies de Hachem». C'est seulement en ce qui concerne la sainteté de Hachem que l'homme a le droit de se sentir fier.

La résurrection des morts figure dans la Torah

Quand un veau, un agneau ou un chevreau vient à naître, il doit rester sept jours auprès de sa mère et à partir du huitième jour seulement il sera propre à être offert en sacrifice à Hachem (22, 27).

Le Midrach dit qu'on déduit de là que la résurrection des morts est mentionnée dans la Torah. Quel est le rapport entre les paroles du Midrach et le verset ? Le Rav Assad dit que l'homme est la couronne de la Création, or comment les choses se passent-elles dans les faits ? A sa naissance, l'homme est incapable de s'occuper de lui-même, on doit le nourrir et s'occuper de lui pendant des années jusqu'à ce qu'il se tienne sur ses jambes. Alors que dans le cas du veau, de l'agneau ou du chevreau, ils sont indépendants immédiatement après leur naissance. Est-ce à cela que ressemble la couronne de la Création ? Et quand l'homme est vieux, il a de nouveau besoin d'aide, par conséquent, comment est-il la couronne de la Création ? On est obligé de dire qu'il y a une suite après la mort, autrement comment serait-il la couronne de la Création ? Voici pourquoi la résurrection des morts se trouve dans la Torah.

Pas de souci !

Rabbi Chalom Schwadron zatsal raconte l'histoire d'un jeune homme qui était sur le point de mal tourner et vint parler avec lui. Rabbi Chalom lui demanda : «Qui est le plus heureux, toi ou la vache ? – Moi, répondit le jeune homme. – Pourquoi ? – Parce que la vache boit de l'eau et mange de l'herbe, alors que moi je bois du café et je mange des gâteaux. La vache dort dehors, et moi dans un lit avec un matelas. Il pleut sur la vache et moi je suis à l'abri dans la maison. – As-tu jamais vu une vache qui va chez le médecin parce qu'elle a mal au dos ? – Non. – Alors à quoi est-ce que cela te sert de dormir sur un matelas ? A quoi est-ce que cela te sert d'être au chaud dans la maison l'hiver ? Ou de manger des mets raffinés ?» Le garçon se mit à pleurer. «– Pourquoi pleures-tu ? demanda Rabbi Chalom. Le garçon répondit : – Je pleure de ne pas être une bête. Rabbi Chalom lui dit : – Ne t'en fais pas, tu es vraiment une bête !»

On le mépriserait

Vous ne profanerez pas Mon saint Nom et Je serai sanctifié parmi les bnei Israël, Je suis Hachem qui vous sanctifie (22, 32).

Le Ramban dit : D'après nos maîtres, c'est une mitsva positive de sanctifier Son Nom par les mitsvot pour lesquelles ou doit se laisser tuer plutôt que de les transgresser. C'est la raison de «Qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte pour être pour vous D.», qui englobe toutes les mitsvot pour lesquelles il convient de sanctifier le Nom du Ciel, parce que nous sommes Ses serviteurs qu'Il a sauvés d'Egypte. Ben Yéhoyada dit sur le verset «Si un homme donnait toute la fortune de sa maison pour l'amour, on le mépriserait» que pour toutes les mitsvot on doit donner toute la fortune de sa maison. Pour toute interdiction de la Torah, si l'on dit à quelqu'un de la transgresser sans quoi on lui prendra tout son argent, il doit donner tout son argent. Mais on ne donnera pas son corps, sauf dans le cas des trois mitsvot pour lesquelles on doit être prêt à mourir.

«Si un homme donnait toute la fortune de sa maison», tout son argent, il doit le donner avec amour pour toutes les mitsvot. Mais boz (mépris) est composé des lettres : beit, c'est la deuxième mitsva des Dix Paroles, Avoda Zara (l'idolâtrie), vav c'est la sixième mitsva, «Tu ne tueras pas», et yayin, c'est la septième mitsva, «tu ne commettras pas d'adultère» ; sur ce boz on le méprisera, car pour ces mitsvot-là il faut donner sa vie.

Le mavoï, 'Hanouka et la Souka

Pour que vos générations sachent que J'ai installé les bnei Israël dans des soukot (23, 43).

Notre maître le 'Hida, dans son livre Sim'hat HaRéguel, rapporte qu'il y a trois fois dans la Bible le mot «ki». Or il y a de nombreuses dizaines de «ki» dans la Torah, mais les Sages ont enseigné que ces trois «ki»-là ont un lien entre eux. Quels sont-ils ? «Non, mais (ki) nous dormirons dans la rue», «que (ki) j'ai installé les bnei Israël dans des soukot», «car (ki) la mitsva est une lampe et la Torah une lumière». Le Admor de Vijnitz, auteur de Damessek Eliezer, a dit qu'en allusion, toutes ces choses sont conformes à la halakhah de dix tefa'him jusqu'à vingt amot. (Le kaf de ki représente les vingt amot, et le youd les dix tefa'him.) De quelles choses s'agit-il ? Un mavoï (passage à l'intérieur duquel on peut porter le Chabat) de moins de dix tefa'him ou au-dessus de vingt amot n'est pas valide («Non, mais nous dormirons dans la rue»), la bougie de 'Hanouka («car la mitsva est une lampe et la Torah une lumière») et la souka («que J'ai installé les bnei Israël dans des soukot»).

Sans bénédiction

Vous compterez pour vous à partir du lendemain du Chabat (23, 15).

Rabbi Méïr Schapira de Lublin se trouvait en Amérique à la fin des années vingt pour ramasser de l'argent pour la yéchivah. Il était difficile à ce moment-là de parler en public, car le public avait un niveau très bas. Un jour, un juif s'adressa à lui pour se vanter de la façon dont il observait les mitsvot, et lui dit : «N'est-il pas vrai qu'à Chavouot on mange des aliments lactés et que le compte du Omer est une préparation à Chavouot ? C'est pourquoi chez moi, nous mangeons tous les jours du Omer des crêpes fourrées au fromage, comme préparation à la fête de Chavouot. Rabbi Méïr lui demanda : «Et que se passe-t-il si une fois vous oubliez ?» Le juif répondit : «Alors, le lendemain je les mange sans bénédiction...»

(Ech Dat)

À LA LUMIÈRE DE LA HAFTARA

«Les cohanim lévites... qui ont veillé à la garde de Mon Sanctuaire, tandis que les bnei Israël s'égarèrent loin de Moi, ce sont eux qui s'approcheront de Moi pour Me servir» (Ezéchiel 44 15)

Dans l'avenir, quand la terre sera remplie de la connaissance de Hachem comme l'eau recouvre l'eau, tout le monde comprendra la grande valeur d'être un cohen qui offre les sacrifices dans le Temple, et sans aucun doute on sera prêt à donner toute la fortune du monde pour mériter de participer au service sacré. Mais ce mérite est gardé uniquement aux cohanim lévites descendants de Tsaddok. Pourquoi cela ? «Ils ont veillé à la garde de Mon Sanctuaire, tandis que les bnei Israël s'égarèrent loin de Moi». En effet, la valeur d'une mitsva se mesure à l'environnement, à la situation et à l'époque de celui qui fait la mitsva. C'est la grandeur des descendants de Tsaddok, qui «ont veillé à la garde de Mon Sanctuaire, tandis que les bnei Israël s'égarèrent loin de Moi» ; quand il y avait une grande révolte contre le royaume des Cieux et que de nombreuses personnes se sont laissé entraîner au loin, eux sont restés fidèles, et sans tenir compte de l'atmosphère générale, ont conservé leur fidélité et leur dévouement. Ce sont eux qui sont dignes de mériter de servir dans l'avenir également.

Le 'Hafets 'Haïm dit qu'en temps ordinaire, pour qu'un soldat monte en grade, il faut du temps, mais en temps de guerre, quand un simple soldat qui sert dans l'armée fait un acte audacieux pour le roi et le pays, on le fait immédiatement monter en grade. A notre époque aussi, où à notre grand regret beaucoup de gens se révoltent contre le roi du monde, le niveau de celui qui reste fidèle à Hachem et à Sa Torah est très élevé.

LA RAISON DES MITSVOT

Rabbi Méïr Ba'al HaNess

A cette période a lieu la hilloula de Rabbi Méïr Ba'al HaNess. Rabbi Méïr faisait partie des plus grands Tanaïm de la quatrième génération. C'était le disciple principal de Rabbi Akiva. Quand la Michnah cite une opinion halakhique sans dire de qui elle provient, elle est due à Rabbi Méïr, qui a fait partie des premiers qui ont organisé les michnayot. Sa Michnah a servi de base à la Michnah qui a été rédigée par Rabbi Yéhoua HaNassi.

Dans le Talmud, il est dit (Erouvin 13b) qu'il ne s'appelle pas Rabbi Méïr mais Rabbi Nehouraï. Alors pourquoi l'appelle-t-on Rabbi Méïr ? Parce qu'il éclaire (méïr) les yeux des Sages dans le halakhah. Sur la grandeur de Rabbi Méïr, nous trouvons dans le Talmud (Erouvin 13a) les paroles de l'Amora Rav A'ha bar 'Hanina, qui a dit : «Il est connu et révélé devant Celui dont la parole a créé le monde que dans la génération de Rabbi Méïr, personne ne l'égale. Alors pourquoi la halakhah n'a-t-elle pas été fixée selon lui ? Parce que ses pairs n'ont pas pu le comprendre jusqu'au bout, car il disait sur de l'impur que c'était pur, et donnait des preuves, et sur du pur que c'était impur, et donnait des preuves.» C'est-à-dire que quand il donnait la halakhah que quelque chose était pur, il l'expliquait de telle façon que ses pairs ne pouvaient pas avoir une autre opinion, et ils étaient sûrs et convaincus qu'il avait totalement raison, et quand il expliquait la même halakhah de façon inverse, en décidant que c'était impur, il l'expliquait également de telle façon que tout le monde était convaincu que c'était effectivement impur. Ceci parce qu'il expliquait toute chose de façon logique et véritable, c'est pourquoi ses pairs ne pouvaient pas le comprendre jusqu'au bout. La raison du surnom Ba'al HaNess vient d'une histoire que raconte le Talmud (Avoda Zara 18a) : La sœur de la femme de Rabbi Méïr avait été faite prisonnière par les Romains, et Rabbi Méïr est parti pour la libérer avec une bourse pleine de dinars ; mais le gardien de la prison avait peur et a refusé d'accepter l'argent. Rabbi Méïr lui a dit que si on l'attrapait, il n'aurait qu'à dire «Eloka deMéïr aneini» («D. de Méïr, réponds-moi !»), et il serait sauvé. C'est ce qui se passa. Le gardien libéra la prisonnière, ensuite on l'attrapa, et il fut sauvé par le mérite des paroles que lui avait enseignées Rabbi Méïr.

Le fait de dire «Eloka deMéïr aneini» est passé dans les habitudes du peuple d'Israël comme une segoula dans les moments d'épreuve. Cette coutume est évoquée dans le livre Midrach Talpiot de Rabbi Eliahou HaCohen d'Izmir, qui écrit (sous la rubrique Avoda OuMetsia) : «Je sais par tradition que celui qui a perdu quelque chose, s'il fait vœu de donner de l'argent s'il la retrouve pour de l'huile destinée à une lumière qui élève l'âme de Rabbi Méïr, retrouvera tout de suite ce qu'il a perdu, à condition qu'il ne se soit pas passé trop de temps. En effet, si c'est de l'argent qu'il a perdu, il se peut que celui qui l'a trouvé l'ait déjà dépensé, si c'est un vêtement il se peut qu'il ait été emmené ailleurs, ou qu'on en ait fait un usage tel qu'il sera impossible de le reconnaître, et dans ce cas le vœu ne sert à rien.»

Notre maître le 'Hida a écrit dans son livre Peta'h Einaim sur le traité Avoda Zara (18a) : «De là vient la coutume répandue dans toutes nos provinces que pour tout malheur, on prie en disant «Eloka deMéïr aneini», et on fait vœu de donner de l'huile ou de la tzedakah pour l'âme de Rabbi Méïr.

HISTOIRE VÉCUE

Il faut de la tranquillité pour savoir

Pour que vos générations sachent que J'ai installé les bnei Israël dans des soukot (23, 43).

L'auteur de 'Hidouchei HaRim déduit de ce verset que celui qui souffre dans la souka est dispensé de la mitsva, puisque quand il regrette d'y être il n'a pas de tranquillité (yéchouv hada'at) – comment pourrait-il donc accomplir «pour qu'elles sachent» (yidou) ? On raconte qu'un certain invité s'était trouvé bloqué pendant la fête de Soukot chez Rabbi 'Haïm Ozer Grodzensky de Vilna. Le gaon voulut lui offrir un repas et s'excusa : «Vous allez manger dans la souka qui est dans la cour, mais moi je vais rester à la maison, je suis malade et je souffre, je suis donc dispensé de la souka.» L'invité s'exécuta. Les habitants de la maison lui présentèrent un repas complet, et tout à coup il aperçut le vieux gaon qui avait pris la peine de descendre à la souka en son honneur. L'invité s'étonna : «Pourquoi notre maître a-t-il modifié sa décision et pris la peine de venir ici ?» Rabbi 'Haïm Ozer le lui expliqua : il avait réfléchi que celui qui souffre n'est dispensé que de la mitsva de s'installer dans la souka, mais pas de celle de l'hospitalité, car même notre père Avraham l'avait accomplie en étant malade, et il ne convenait pas que l'invité reste assis dans la souka et lui à la maison, ce n'est pas comme cela qu'on reçoit un invité...

PIRKEI AVOT

Une expérience totalement différente

Il disait (Rabbi Ya'akov) : Un seul moment de repentir et de bonnes actions en ce monde vaut mieux que toute la vie du monde à venir, et un seul moment de satisfaction dans le monde à venir vaut mieux que toute la vie de ce monde-ci (4, 17).

Le Rambam dans son Commentaire sur la Michnah (Sanhédrin, Pérek 'Hélek) explique longuement la signification du monde à venir, mais il nous fait d'abord remarquer une grande difficulté de principe dans notre possibilité de comprendre le sujet : «Sache que de même que l'aveugle ne peut pas concevoir ce que sont les couleurs, ni le sourd concevoir ce que sont les sons, de même le corps ne peut pas concevoir les plaisirs spirituels...» L'un des grands du moussar de la génération précédente, Rabbi Eliahou Dessler (machguia'h de la yéchivah de Poniewitz, mort en 5614), a expliqué de façon frappante les paroles du Tanna «Un seul moment de satisfaction dans le monde à venir vaut mieux que toute la vie de ce monde-ci» : Si l'on rassemble en un seul instant tout le bonheur et le plaisir que l'homme connaît pendant tous les jours de sa vie, ce sera une sensation de bonheur extraordinaire. Maintenant, ajoutons-y les plaisirs de tous les habitants de la ville, de tous les habitants du pays, de tous les habitants du monde en une génération, et rassemblons-les en un seul instant – il est impossible d'imaginer un pareil bonheur. Et à présent concentrons tous les plaisirs qui ont été vécus par toute l'humanité pendant toute son histoire, dans le cœur d'un seul homme pendant un seul instant, «toute la vie de ce monde-ci», et «un instant de satisfaction dans le monde à venir» est plus que cela !

Le monde à venir ne constitue pas l'expérience que nous avons du bonheur en plus intense, c'est une expérience totalement différente. C'est comme si l'on essayait d'expliquer ses joies à une matière sans vie – et quand il s'agit d'un homme vivant c'est comme si l'on expliquait à un aveugle ou à un sourd ce qu'il verra une fois que ses yeux se seront ouverts, mais ensuite il s'ennuiera, la belle mélodie qu'il entendra, mais ensuite il s'habituerait. Ce sera une vie différente, pas une vie de silence obscur, mais une vie de lumière au son de l'expérience qui se jouera.

ECHET HAYIL

Le cadeau repris

Rabbeinou David, petit-fils du Rambam, raconte dans son livre Midrach David l'histoire d'un pauvre qui gagnait tout juste de quoi se nourrir, et qui était toujours heureux de ce que lui donnait le Créateur, que ce soit peu ou beaucoup. Toutes les nuits, après avoir mangé avec sa famille et ses enfants, il remerciait Hachem de Ses bienfaits envers eux, puis lui, sa femme et ses enfants s'asseyaient, l'un de ses fils jouait du violon, le deuxième chantait, lui prenait un tambourin, et ils se réjouissaient ensemble. Une nuit, le roi passa près de la porte de sa maison et entendit des chants. Cela se reproduisit la nuit suivante et celle d'après, à chaque fois qu'il passait devant la porte de cette maison il écoutait le son des mélodies. Alors, le roi fit convoquer le pauvre. Celui-ci se présenta devant le roi, qui lui demanda : «Combien d'argent possèdes-tu ?» Il répondit : «Sire, je suis un homme pauvre, je n'ai d'argent que ce que je gagne chaque jour pour nourrir ma famille, et je suis heureux de ce que me donne le Créateur. C'est pour cela que je me réjouis toutes les nuits avec ma famille.» Le roi ordonna à ses serviteurs de lui remplir un sac de pièces d'or, ce qu'ils firent. Quand le pauvre rentra chez lui, il posa les pièces d'or dans une boîte et vit qu'elle n'était pas complètement remplie, qu'il en manquait un peu. Lui et sa femme se dirent qu'ils allaient travailler jusqu'à ce que la boîte se remplisse, et désormais il fut rempli d'angoisse, car il mettait ce qu'il gagnait chaque jour dans la boîte, mais elle ne se remplissait pas. Les chants disparurent, avec la joie qui les occupait toutes les nuits. Au bout de quelque temps, le roi passa de nouveau devant la porte de la maison, et les trouva endormis dans l'obscurité. On n'entendait rien. Le roi l'envoya chercher et lui demanda pourquoi il n'était pas joyeux comme autrefois. Le pauvre répondit : «Hélas, Sire, quand je n'avais pas d'argent j'étais heureux, car je n'aspirais à rien, mais maintenant je suis saisi par l'angoisse et la détresse. Tous les jours, je me soucie de voir quand la boîte va se remplir, et elle ne se remplit pas.» A ce moment-là, le roi lui reprit l'argent, et le pauvre redevint joyeux comme autrefois.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

Le gaon Rabbi Yé'hezkel Landau zatsal de Prague, le Noda Bihouda

Le gaon Rabbi Yé'hezkel zatsal est né à Apte, du riche officier Rabbi Yéhouda Halévy en 5474. Son père était un dirigeant de la communauté et du Va'ad Arba Aratsot (le «Comité des quatre pays»). Rabbi Yé'hezkel étudia la Torah chez Rabbi Yit'haz Eizik Segal de Ludmir, et dès son jeune âge il se fit connaître comme un grand gaon pour qui rien n'est secret dans tous les domaines de la Torah. Après son mariage il alla vivre à Brody, qui était remplie de Sages et de scribes, mais Rabbi Yé'hezkel, sans crainte, savait répondre à tous ces guéonim dans le domaine de l'étude de la Torah. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il était connu comme un géant, et fut accepté comme Rav et Av Beit Din des quatre tribunaux rabbiniques de Brody. En 5505 il devint Rav de la ville de Yamapoli, et en 5515, à l'âge de quarante ans, Rav et Av Beit Din de la grande ville de Prague, où il resta jusqu'à sa mort. Tout en étudiant la Torah, il veillait à défendre son peuple, à Prague et dans toute la région. Il édicta des décrets dans le domaine de la spiritualité, et aussi des décrets concernant le mariage, par exemple réduire le nombre des invités, pour que les non-juifs ne soient pas rongés de jalousie contre les juifs.

Il était aimé de tous, y compris de l'empereur Joseph II. Un jour, alors qu'il était chez lui, l'empereur lui demanda d'écrire quelque chose dans son Livre Blanc, et il écrivit : «Joseph reconnut ses frères et eux ne le reconnurent pas»...

Le 17 Iyar 5553, à l'âge de 79 ans, il disparut pour la yéchivah céleste, et il est enterré à Prague. La mémoire du tsadik est une bénédiction.